



Sortir du RSA

C'EST POSSIBLE !

**2 000
PERSONNES
SORTIES DU RSA
EN 2 ANS**

- ➔ MOBILISER LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA
- ➔ FAVORISER L'ACCÈS ET LE RETOUR À L'EMPLOI
- ➔ RENCONTRER LES ENTREPRISES

Priorité : l'accès à l'emploi

Pilote des politiques d'insertion sociale et professionnelle, le Département finance le Revenu de solidarité active (RSA) ainsi qu'un grand nombre d'associations partenaires pour faciliter l'accès à l'emploi des publics les plus fragilisés.

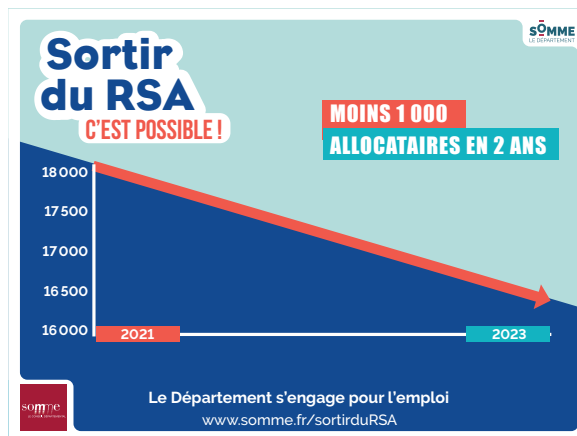
Le Département a placé la question de l'accès à l'emploi au cœur de sa politique d'insertion.

Plusieurs dizaines d'actions et dispositifs sont menés en partenariat avec les acteurs du territoire pour favoriser au plus vite l'accès à l'emploi des allocataires du RSA.

Budget insertion :
- 113 M€ pour le RSA dont
18 M€ pour les actions
d'insertion

Qui sont les allocataires du RSA dans la Somme ?

- 16 623 allocataires en décembre 2022
-  - 1 000 allocataires en 2 ans
- 21 % ont moins de 30 ans
- 53 % ont entre 30 et 49 ans
- 26 % ont au moins 50 ans



Mobiliser les bénéficiaires du RSA

Le Département agit énergiquement sur plusieurs volets pour dynamiser les parcours vers l'emploi des bénéficiaires du RSA. Il met en place un accompagnement qui s'appuie sur un suivi régulier de chaque allocataire. Un travail en relation étroite avec les partenaires du Département est mené pour améliorer les réponses à apporter.

→ Suivre et contrôler

Le Département se mobilise pour enclencher au plus tôt l'accompagnement de chaque nouveau bénéficiaire du RSA avec :

- La désignation de son référent
- La signature du **Contrat d'engagement réciproque**
- La convocation à des réunions d'information et de mobilisation, avec procédure de sanction en cas d'absence injustifiée

3 317 bénéficiaires ont été convoqués en 2022 pour non respect de leurs obligations (contre 1 705 en 2021)

2 148 ont été sanctionnés (contre 730 en 2021), soit 65 % des BRSA convoqués en équipe pluridisciplinaire

99 % des bénéficiaires du RSA ont régularisé leur situation avant radiation ; ce qui démontre une meilleure connaissance du dispositif en faisant valoir leur juste droit

→ 15 référents insertion supplémentaires en 2021

15 postes supplémentaires de référents insertion ont été créés par le Département. Au total 45 référents accompagnent les bénéficiaires du RSA vers l'accès et/ou la reprise d'une activité professionnelle (formation ou emploi). Ils construisent, en lien avec l'ensemble des équipes et des ressources du territoire, un parcours d'insertion dynamique.

→ Un partenariat actif avec Pôle emploi

Un conseiller de Pôle Emploi et un référent insertion du Département **mettent en commun leurs compétences** pour résoudre ensemble les difficultés d'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi. Considérant le bilan positif (voir encadré chiffré), ce partenariat est conforté jusqu'en 2023.

Le Département se mobilise aussi pour les publics les plus fragiles.

Il accompagne les chômeurs de très longue durée, les jeunes de moins de 25 ans ainsi que les personnes en situation de handicap.

1 638 demandeurs d'emploi accompagnés en 2021 (1 198 en 2020) dont 77 % de bénéficiaires du RSA (70 % en 2020).

36 % des demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi dans les 12 mois suivant leur entrée en accompagnement global.

Ce taux atteint les 67 % dans les 18 mois suivant leur entrée.

Favoriser l'accès et le retour à l'emploi

Le Département aide les bénéficiaires du RSA à se préparer à l'emploi : accès au numérique, formation, mobilité, garde d'enfants, savoir-être, etc.

→ Coaching personnalisé

Le Département a expérimenté en 2022, dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté en partenariat avec l'État, un **coaching personnalisé** pour aider les bénéficiaires du RSA à s'insérer sur le marché du travail (préparation à l'entretien d'embauche).

Le coaching personnalisé :

126 bénéficiaires concernés, âgés de 16 à 30 ans, orientés par un assistant social ou un référent insertion

6 structures partenaires

→ 5 conseillers numériques

5 conseillers numériques ont été recrutés par le Conseil départemental de la Somme pour être déployés sur chaque territoire d'action sociale. Ils ont pour objectif d'accompagner les usagers vers l'utilisation autonome de l'outil numérique pour trouver un emploi ou une formation.



→ Le micro-crédit personnel

Le Département peut faciliter les démarches auprès de certains organismes bancaires pour **financer un projet**, une formation, l'achat d'un équipement...

> Ce dispositif s'adresse à toute personne qui n'a pas accès au crédit bancaire classique

→ Coup de pouce insertion

Le Département peut attribuer des aides à la mobilité pour financer :

- L'achat de matériel
- Les frais de garde d'enfants
- Une prime pour les sortants de formation qualifiante des métiers dits en tensions
- Les coûts liés au permis de conduire, sous réserve d'avoir au préalable sollicité le financement de Pôle Emploi.

→ Aides à la garde d'enfants

Des solutions de garde d'enfants existent et sont disponibles : crèches, assistantes maternelles. Des aides sont mobilisables par le référent de parcours Insertion.

→ Solution Mobilité Emploi

Cette aide s'adresse aux Samariens confrontés à des **difficultés de déplacement** dans le cadre d'un projet d'insertion professionnelle. Ces besoins concernent l'accès et le maintien dans l'emploi et l'accès à une formation ou un stage. Cette aide peut prendre la forme d'un prêt remboursable - à taux zéro - et/ou d'une indemnité financière. Ce dispositif est financé par le Conseil départemental de la Somme et la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme.

Mettre en relation les bénéficiaires du RSA et les entreprises

Le Département veille à rapprocher les bénéficiaires du RSA du monde de l'entreprise en organisant des opérations de recrutement et de formation. Ces outils doivent favoriser les embauches.

→ Les semaines Réussir sans attendre déployées sur tout le territoire

Le Département et Pôle emploi Hauts-de-France ont co-organisé en 2022 trois éditions permettant aux bénéficiaires du RSA d'être directement mis en relation avec les entreprises locales : en mars, juin et octobre. Ces semaines ont connu un succès grandissant : 561 participants en mars, 1 023 participants en octobre et 133 structures partenaires.



→ Le Contrat Initiative Emploi (CIE)

Grâce aux Contrats Initiative Emploi (CIE), les entreprises du secteur marchand, en recrutant un allocataire du RSA, peuvent bénéficier d'aides financières du Département à hauteur de 47% du SMIC pour 20 à 35 heures.

47 %
du SMIC

- 67 % des contrats unique insertion ont été signés en CDI (contre 57 % en 2021)
- contrats à durée de temps de travail de plus de 30h (79 % des CDI en 2022, contre 42 % en 2021)

→ Les clauses d'insertion

Dans le cadre d'une politique d'achat responsable et solidaire, le Département a intégré des clauses d'insertion dans certains marchés publics. Elles permettent de réserver une part du travail confié aux entreprises par le Département, aux personnes éloignées de l'emploi. Les entreprises bénéficient d'une main-d'œuvre formée et accompagnée par des professionnels de l'insertion.

→ Les chantiers d'insertion : un tremplin vers l'emploi

Les ateliers et chantiers d'insertion permettent aux bénéficiaires de retrouver les habitudes du monde du travail et de développer leurs compétences. Le Département soutient 26 ateliers et chantiers d'insertion, créés par des collectivités ou associations, dans des domaines comme les espaces verts ou le bâtiment.

- 994 allocataires
- 277 bénéficiaires sont de retour à l'emploi pour un total de 489 sorties, soit un taux de sortie positif de 57 % contre 53 % en 2022

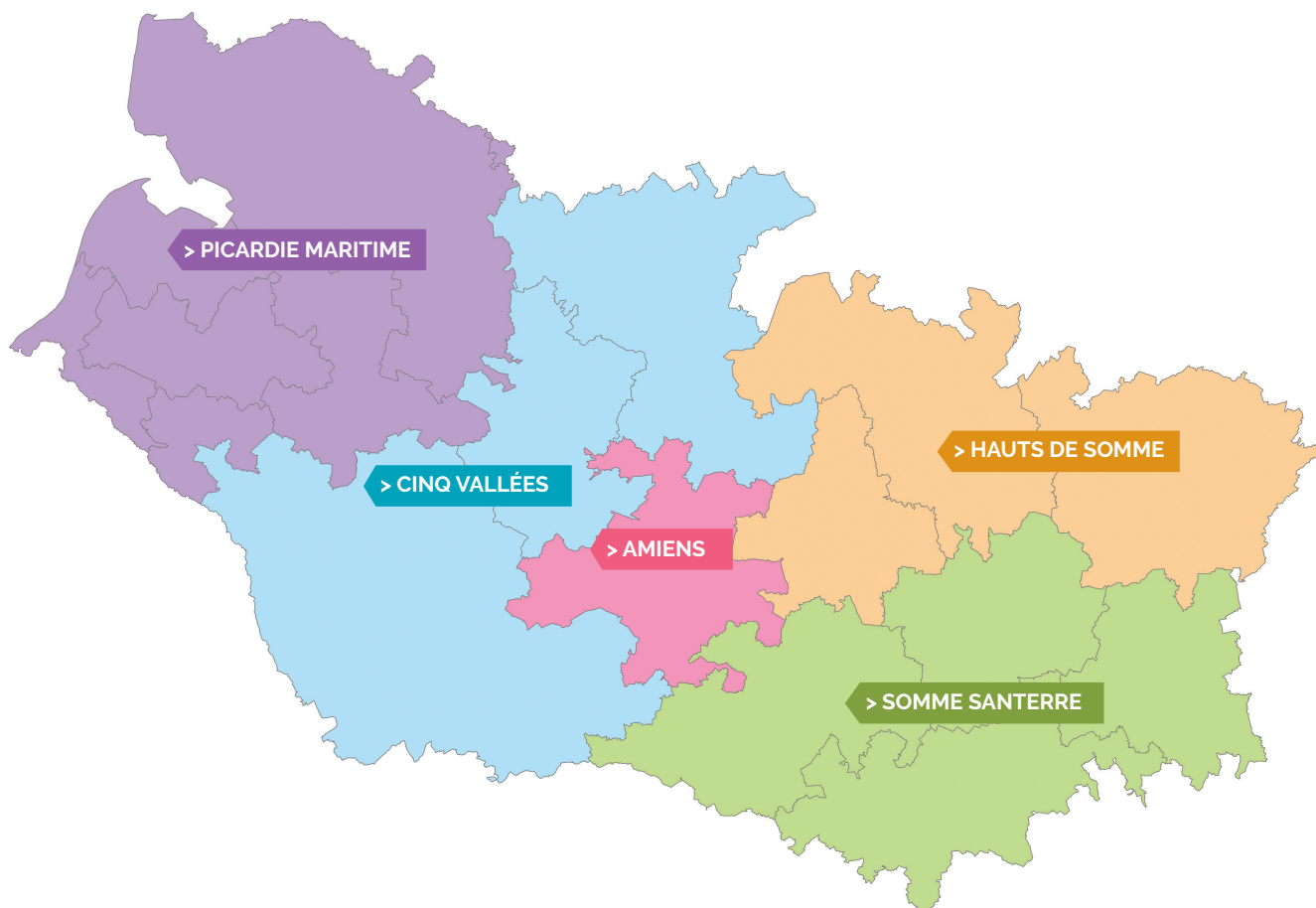
→ Recueillir les besoins des entreprises

Le Département mobilise les chambres consulaires, les branches professionnelles, les fédérations sectorielles, les entreprises de travail temporaire, afin d'identifier leurs besoins de main d'œuvre et recueillir leurs offres.

Il incite également les bénéficiaires du RSA à se positionner sur des emplois saisonniers dans les secteurs en tension (cumul RSA).

Le Département soutient les Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) afin de permettre à des personnes éloignées de l'emploi d'accéder à une qualification (contrats de professionnalisation).

22 Maisons départementales (MDSI) réparties sur tout le territoire



> PICARDIE MARITIME

>> SIÈGE DU TERRITOIRE

2 rive droite de la Somme
80100 ABBEVILLE

03 22 97 21 20

territoire.picardiemaritime@somme.fr

MDSI Abbeville centre

17 rue Charlet
80100 ABBEVILLE

03 60 03 41 60

MDSI Rue

Rue de Canteraine
80120 RUE

03 60 03 41 20

MDSI Friville-Escarbotin

1 bis rue Frédéric Chopin
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN

03 60 03 42 00

MDSI Abbeville

Les Provinces
107 rue Jean Moulin
80100 ABBEVILLE

03 60 03 41 40

> CINQ VALLÉES

>> SIÈGE DU TERRITOIRE

Allée de la Haute Borne
ZAC des Hauts du Val de Nièvre - CS
34444

80420 FLIXECOURT

03 60 03 43 50

territoire.5vallees@somme.fr

MDSI Poix-de-Picardie

1 rue Ferdinand Beaumont
80290 POIX-DE-PICARDIE

03 60 03 43 40

MDSI Flixecourt

Rue de la Catiche
80420 FLIXECOURT

03 60 03 43 70

MDSI Doullens

18 rue de Routequeue
80600 DOULLENS

03 60 03 43 60

> AMIENS

>> SIÈGE DU TERRITOIRE

10 rue des Louvels
80000 AMIENS
03 22 97 24 67
territoire.amiens@somme.fr

MDSI Etouvie

3 allée de la Côte d'Azur
80000 AMIENS
03 60 03 44 10

MDSI Atrium

Avenue de la Paix
80080 AMIENS
03 22 66 10 54

MDSI Saint-Roch

86 rue Saint Roch
80000 AMIENS
03 60 03 44 30

MDSI Marie Curie

45 rue Moïse DELOUARD
80080 AMIENS
03 60 03 46 00

MDSI Jean Moulin

96 rue Jean Moulin
80000 AMIENS
03 60 03 48 60

MDSI Longueau

49 rue Anatole France
80330 LONGUEAU
03 60 03 48 50

MDSI Prince Noir

4 Résidence du Prince Noir
Rue de Cagny
80090 AMIENS
03 60 03 48 20

> HAUTS DE SOMME

>> SIÈGE DU TERRITOIRE

Hauts de Somme
1 rue du Bois Le Comte
80300 ALBERT
03 60 03 47 10
territoire.hautsdesomme@somme.fr

MDSI Albert

1 rue du bois le comte
80300 ALBERT
03 60 03 47 10

MDSI Péronne

20 place du Jeu de Paume
80201 PÉRONNE
03 60 03 47 60

MDSI Corbie

6 rue du Quai
80800 CORBIE
03 60 03 49 10

> SOMME SANTERRE

>> SIÈGE DU TERRITOIRE

Chemin du Tour de Ville
80500 MONTDIDIER

MDSI Montdidier

Chemin du Tour de Ville
80500 Montdidier
03 60 03 45 20
territoire.sommesanterre@somme.fr

MDSI Moreuil

13 rue Maurice Garin
80110 MOREUIL
03 60 03 45 30

MDSI Roye

24 rue Pasteur
80700 ROYE
03 60 03 45 50

MDSI Chaulnes

7 rue du Temple
80320 CHAULNES
03 60 03 47 70

MDSI Eppeville

21 bis rue du Maréchal Leclerc
80400 EPPEVILLE
03 60 03 47 40

Les MDSI sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 16h30, avec ou sans rendez-vous.

somme.fr/mdsi

Conseil départemental de la Somme

43 rue de la République

CS 32615

80026 AMIENS cedex

03 22 71 80 80

contact@somme.fr

